

## La fontaine en quelques mots

*Vocabulaire des fontaines et du métier de fontainier, issu d'une synthèse des articles de plusieurs dictionnaires du XVIII<sup>ème</sup> siècle et de l'Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers de Denis Diderot et Jean le Rond d'Alembert – regroupé par François Leng*

abaque	tablette, assise plus ou moins saillante.
abreuvoir	bassin long destiné à abreuver le bétail, alimenté par une fontaine ou un tuyau.
ajoutoir	pièce de cuivre ronde et à jour, que l'on soude au bout du tuyau de conduite par où l'eau sort et s'élanche dans l'air.
ajustages	petits tuyaux de fonte qu'on ajuste au bout d'un tuyau de fontaine, pour en faire sortir l'eau en différentes manières
applique	pièce décorative fixée sur le fût de la fontaine, les appliques sont généralement réalisées dans une matière différente de celle du fût.
auge ou bassin	le bassin remplit une fonction de réservoir. Généralement alimenté par une fontaine, Il comporte un écoulement et un trop-plein. Il peut être monolithique (constitué d'un seul bloc de pierre) ou réalisé avec des dalles de pierre, un tronc d'arbre, être en fonte de fer, en tôle ou en béton.
boites	ce sont des coffres de fer ou de tôle, percés de trous, que l'on met à la superficie des pièces d'eau, pour arrêter les ordures et empêcher l'engorgement d'une conduite.
bec de canon	extrémité du canon, par lequel l'eau s'écoule. Parfois orné d'un décor à gueule fantastique.
borne-fontaine	petit édicule, plus particulièrement rencontré dans les agglomérations, destiné à fournir de l'eau pour les besoins domestiques et faisant également office de borne d'incendie (certaines sont également appelées « tournettes »).
bouillons d'eau	ce sont des jets d'eau qui s'élèvent de peu de hauteur en manière de sources vives. Ils servent pour garnir les cascades, goulottes, rigoles, gargouilles, qui font partie de la décoration des jardins.
buffet	c'est une demi-pyramide d'eau adossée contre un mur, ou placée dans le fond d'une niche, avec plusieurs coupes et bassins formant des nappes, et accompagné au moins d'un bouillon sur le haut qui les fournit. Il y a de ces buffets plus composés, et qui ont plusieurs bouillons ou jets d'eau.

canon	tuyau par lequel l'eau de la fontaine coule dans le bassin. Ils sont souvent en bronze, quelquefois à gueules fantastiques, soutenus par des consoles de fer à volutes complexes.
cascades	fontaine en forme de cascade artificielle à gradins que l'on trouve principalement dans les parcs Renaissance ou baroques.
cerclage	Les éléments en pierre de taille des bassins sont souvent maintenus assemblés par des bandeaux de fer plat.
chambre de fontaine	local ou puisard où l'on recueille l'eau de la source nécessaire à l'alimentation de la fontaine.
champignon d'eau	c'est un bouillon qui, sortant de sa tige, tombe dans une coupe élevée sur un pied en manière de gros balustre, d'où il fait nappe dans le bassin d'en bas. Quand il est composé de plusieurs coupes, il change de nom, et s'appelle pyramide.
chandelier	c'est un jet d'eau ordinairement plus élevé que celui d'un bouillon, à moins que pour le faire paraître plus gros on ne le noie : alors l'eau retombe en nappe.
chapiteau	élément élargi qui forme le sommet d'une fontaine.
chèvre	pilier vertical en forme de colonne à chapiteau, comportant la conduite d'alimentation et le goulot. Le plus souvent, le conduit d'arrivée de l'eau est en laiton. La conduite d'alimentation est généralement encastrée dans la pierre, mais parfois, l'eau passe directement par un trou percé dans la pierre.
citerne	une citerne est un aménagement, généralement souterrain, destinée à la collecte des eaux de pluies et à leur rétention afin d'en permettre une utilisation régulière.
conduite d'eau	c'est la route que le fontainier trace à un courant d'eau dans des tuyaux, ou par des canaux.
console	pièce en fer, formant souvent des volutes, située sous le canon et permettant de le soutenir.
corps ou cors	tuyau.
corroi	c'est une terre glaise bien pétrie pour contenir les eaux d'un bassin ou de tel autre réservoir en terre.
crépine	plaque perforée qui sert de filtre à l'entrée d'un tuyau d'aspiration.
cubilot	four à cuve comportant une carcasse métallique et un garnissage réfractaire, utilisé pour la fusion de la fonte.
décor anthropomorphe	représentant un être humain.

décor zoomorphe	représentant un animal.
décor fantastique	représentant un être imaginaire.
dépense des eaux	c'est leur écoulement ou leur débit dans un temps donné.
dépense naturelle	celle du cours de l'eau, abstraction faite des frottements et autres empêchements.
diaclyse	fissure de la roche calcaire, facilitant la pénétration de l'eau.
édicule	petit édifice élevé sur la voie publique.
embranchement de tuyaux	c'est lorsque plusieurs tuyaux sont joints ensemble par des nœuds de soudure. On se sert de l'embranchement quand on veut qu'une même eau serve tour-à-tour à une fontaine, à un jet d'eau, etc. mais il faut alors des robinets pour ouvrir ou fermer le passage de l'eau.
Fontaines murales	forme particulière de borne-fontaine dont la vasque est posée devant un mur ou dans une niche ou qui peut être en partie encastrée dans le mur. Le mur assume la fonction du pilier. Ce type de fontaine se trouve sur les murs des terrasses et jardins, sur les façades de bâtiments et dans les cours et les corridors de couvents et de palais.
fontaines à niches	voir fontaines murales.
fontainier	professionnel qui sait faire la recherche des eaux, les jauger, les amasser, et les conduire au lieu de leur destination.
faunes,	divinités romaines champêtres, issues de Faunus. On les représente avec des cornes et des pieds de chèvres. Ils se distinguent des Satyres en ce que leurs occupations se rapprochaient davantage de l'agriculture.
fontaine	édicule de distribution d'eau, placé sur une arrivée d'eau naturelle ou artificielle, alimentant un bassin, une auge, une vasque ou une gerbe (ensemble de jets d'eau rayonnants). Dans le cas de certaines bornes-fontaines, l'eau peut ne pas être stockée et repartir dans le circuit ou le terrain.
fontaine adossée	fontaine dont le buffet fait partie de la construction qui le soutient.
fontaine allégorique	fontaine souvent monumentale avec une statuaire la plupart du temps inspirée par la mythologie.
fontaine-borne rustique	fontaine sans ornement ni fioriture, édicule dépouillé et purement utilitaire.
fontaine commémorative	fontaine édifée pour célébrer un événement.
fontaine décorée	fontaine décorée d'éléments sculptés.
fontaine plaquée	fontaine placée contre un mur et destinée à n'être vue que sur une face.

fontaine vasque	fontaine comportant 2 ou 3 vasques superposées dans lesquelles l'eau cascade.
fonte	alliage de fer et de carbone dont la teneur en carbone est généralement supérieure à 2 % et qui est élaboré à l'état liquide directement à partir du minerai de fer.
fût	partie de la fontaine, située entre le socle et le chapiteau.
gargouille	c'est dans une cascade un mascarón d'où sort de l'eau ; c'est aussi une petite rigole où l'eau coule de bassin en bassin, et qui sert de décharge.
griffon	animal de la mythologie antique, à corps de lion et dont la tête et les ailes sont celles de l'aigle.
jauge	tuyau ou vase percé de plusieurs trous, depuis un pouce jusqu'à deux lignes circulaires , pour estimer la quantité d'eau que fournit une source ou un courant d'eau.  On appelle aussi jauge ou quille , un morceau de cuivre jaune rond, sur lequel sont marqués les pouces et lignes d'eau. Cet outil sert dans les concessions d'eau, afin de mesurer la quantité qui revient aux, particuliers qui l'achètent.
jet d'eau	arrivée d'eau sous pression dirigée verticalement ou obliquement et retombant dans un bassin.
karstique	relief karstique ou relief calcaire. Ce relief est particulier aux régions dans lesquelles les roches calcaires forment d'épaisses assises. Il résulte de l'action, principalement souterraine, de l'eau qui dissout le carbonate de calcium.
lavoir	bassin où l'on lave ou rince le linge. Le lavoir est souvent couvert.
margelle	Pierre ou assise de pierres qui forme le rebord du bassin d'une fontaine.
mascarón	visage ou gueule d'animal sculpté, souvent de caractère fantastique ou grotesque, servant à décorer les orifices des fontaines ou leur socle. Ils peuvent également être constitués d'un décor floral.
moine	appellation utilisée par la fonderie Varigney pour désigner la pile centrale de son ensemble fontaine et bassin rond ou octogonal ; qui a contribué à sa célébrité.
nappe d'eau	espèce de cascade dont l'eau tombe en forme de nappe mince sur une ligne droite, ou sur une ligne circulaire comme le bord d'un bassin rond.
ove	ornement en forme d'œuf.
pièce d'eau	c'est un bassin ou une enceinte qui contient une certaine quantité d'eau, soit tranquille, soit jaillissante, pour l'ornement d'un parc, d'un jardin, etc.

pile	du latin «pila» colonne, pilier de soutien.
pompe	dispositif permettant d'aspirer et de refouler de l'eau.
porte-seaux	barres métalliques parallèles, situées sous la sortie de l'eau, reliant le fût de la fontaine au bord opposé du bassin, destinées à poser les récipients (seaux, brocs...) pendant leur remplissage.
puisard de régulation	en dessous ou à côté du pilier de la fontaine, on trouve souvent un petit puits qui permet d'accéder à la conduite d'eau. Le robinet fixé sur la conduite permet de réguler le débit de l'eau qui sort de la fontaine.
puits	fosse verticale de section circulaire permettant de rejoindre les nappes d'eau souterraines et revêtue de pierres taillées ou de galets. Le puits requiert un dispositif pour amener l'eau en surface. Il existe des puits simples, des puits à treuil, des puits à portique et des puits à pompe.
puits couvert	petite construction ou toit qui protège l'eau des salissures. Ces constructions servent en général à protéger des puits à poulies.
pyramide	c'est dans une fontaine une tige commune à plusieurs coupes de pierre ou de métal, qui vont en diminuant, et se terminent par un bouillon d'eau qui tombe sur la coupe du sommet, d'où ce bouillon se répand sur les inférieures en formant des nappes jusque dans le bassin d'en bas.
quille	voir jauge.
radier	dalle épaisse en maçonnerie ou en béton qui constitue la fondation d'un ouvrage.
regard	endroit où est enfermé le robinet d'une fontaine, ou celui où l'on a soudé une branche sur un gros tuyau de conduite.
réservoir	grand bassin où l'on amasse un dépôt d'eau pour la distribuer ensuite à des fontaines, jets d'eau, nappes d'eau, etc..
rive	bord du bassin d'une fontaine. Pierre de rive, voir margelle.
robinet	on entend par ce nom une clé faite pour donner et fermer le passage à toutes sortes de liquides. Les fontainiers en font grand usage dans la conduite des eaux. Il y a de plusieurs sortes de robinets ; les uns sont à une eau, les autres à deux, les autres à trois.
satyres	divinités de la mythologie grecque, qu'on représente le nez camus et épaté, avec les oreilles, les cornes, les jambes et la queue du bouc. Ils étaient les compagnons de Dionysos, adorateurs du dieu du vin, ils mènent joyeuse vie, chantant ou jouant de la flûte, frappant sur des cymbales ou portant la coupe en mains et agitant le thyrsos. Tantôt ils forment des danses avec les Dryades ou les Nymphes, dans leurs jeux lascifs, ils poursuivent ces déesses.
souche	c'est le tuyau qui s'élève au milieu d'un bassin, et d'où sort le jet ; on le

soude à plomb sur la conduite et du même diamètre. Il est terminé par un ajutoir de cuivre soudé, et qui se dévisse pour nettoyer les ordures qui empêchent les effets de l'eau.

soupape d'écoulement et de trop-plein, généralement en laiton, elle régule le niveau de l'eau dans le bassin et empêche qu'il déborde. La soupape peut être démontée pour vider la fontaine. Aujourd'hui on utilise souvent des trop-plein à filetage ou à clavette.

tore grosse moulure ronde à la base d'une colonne ou d'un piédestal.

torsade motif ornemental imitant un câble tordu en spirale.

trop-plein l'eau s'écoule du bassin principal au bassin secondaire (ou d'une partie d'un bassin à l'autre), qui se trouve à un niveau inférieur par une goulotte ou un tube. L'eau s'écoule également par un trop-plein vers l'extérieur.

tuyaux coulés ce sont des tuyaux de plomb d'un grand diamètre, qu'on roule sur une table avec la batte, ensuite on les soude.

tuyaux de conduite ce sont ceux qu'on pose en terre pour conduire les eaux d'un endroit à l'autre.

vasque large cuvette sur pied, placé au-dessus du bassin d'une fontaine.

vasque de débordement : vasque supérieure d'une fontaine ornementale à plusieurs vasques qui sert à distribuer l'eau.

volute ornement développé en spirale.

vrille les fontainiers se servent de la vrille pour percer les cuvettes de concession, quand les particuliers achètent des eaux. On jauge ensuite ce trou pour s'assurer de la quantité d'eau qui doit y passer.

## La lessive en quelques mots

Agenouilloir : voir caisse.

Arrivoir : désigne un aménagement pratiqué sur le bord d'un cours d'eau ayant fonction de lavoir ou abreuvoir.

Auget : voir caisse.

Baceù : voir battoir.

Bachou : voir caisse.

Badras : voir battoir.

Baillot : voir caisse.

Banc de lavoir : banc de pierre de taille adossé aux murs intérieurs servant d'étagère pour poser le linge propre et les effets des laveuses.

Banche : voir caisse.

Baquet : voir caisse.

Barque : voir caisse.

Barrot : voir caisse.

Bâteau-lavoir : équipement public flottant. A notre connaissance, les bateaux-lavoirs n'existaient que dans le nord du département (Dole, Gigny...).

Battoir (baceù, badras, battou, battoué, maluche, massole, peillotte, peiteu, rouille, taboulotte, tacotte, tapette, tapoir, tapou, tapoué) : outil généralement en hêtre avec lequel la lavandière battait son linge sur la pierre. La taille et la forme du battoir étaient généralement ajustées à son utilisatrice.

Battoir : voir margelle.

Battou : voir battoir.

Battoué : voir battoir.

Berrouette : voir brouette.

Beurouette ; voir brouette.

Bieu : lavoir.

Blanchisseuse : voir lavandière.

Bleu (indigo) : poudre colorante de synthèse servant à azurer le linge.

Boîte à laver : voir caisse.

Bougadier : voir cuveau.

Bourrouette : voir brouette.

Boyandine : voir lavandière.

Brosse : c'est bien sûr la brosse à chiendent, faite pour qu'aucune tache ne lui résiste. Voir chiendent.

Brouette (berrouette, beurouette bourrouette...) : petit tombereau à deux bras et une roue, fonctionnant à l'énergie humaine. Les femmes transportaient le linge sur une brouette, un chariot ou dans une hotte.

Bua (buée, bue, buie, bugée, bughée, buis, bujade, buya...) : grande lessive se déroulant généralement deux fois l'an en dehors des grandes périodes de travail aux champs. La première avait lieu au début du printemps et la seconde après les moissons. De bua découle le nom de buanderie.

Buanderie : local privé clos dans lequel on effectue les lessives. Le mot buanderie vient de la racine bua (voir ce mot). Il est à remarquer qu'avant l'arrivée de la machine à laver on ne fait pas la lessive mais la bua (ou buée) avec le lessu (voir le mot lessive).

Buandière : voir lavandière.

Bue : voir bua.

Buée ; voir bua.

Bugadier : voir cuveau.

Bugadou ; voir cuveau.

Bugadière : voir lavandière.

Bugée : voir bua.

Bughée : voir bua.

Buie : voir bua.

Buis : voir bua.

Bujade : voir bua.

Bujadière : voir lavandière.

Buya ; voir bua.

Buyandière : voir lavandière.

Buyandine : voir lavandière.

Cabas : voir caisse.

Cabasson : voir caisse.

Cabinet d'aisance : voir latrines.

Caboulot : voir caisse.

Cabriolet : voir caisse.

Caisse (agenouilloir, auget, bachou, baillot, banche, baquet, barque, barrot, boîte à laver, cabas, cabasson, caboulot, cabriolet, carrosse, case, casseau, chabot, cherotte, coffiot, coffre, garde-genoux, genouillé, genouilloir, lavau, lavotte, sachou, tonne, triolo) : caisse en bois, ouverte à l'arrière, garnie intérieurement de paille ou de morceaux de tissus pour protéger les genoux des lavandières.

Calandre : machine à cylindres pour lisser ou lustrer la toile.

Carrosse : voir caisse.

Case : voir caisse.

Casseau : voir caisse.

Chabot : voir caisse.

Chantepleure : voir coulotte.

Charrier (flairé...) : grand drap en crin dur (généralement du chanvre), qui enveloppe le linge dans le cuveau, lors de la bua.

Charrée : sac de cendres placé dans le cuvier de linge. Le liquide bouillant se charge de sel de cendre et compose une lessive qui opérera la saponification.

Cherotte ; voir caisse.

Chevalet : fabriqué en bois, il permettait de suspendre provisoirement le linge et de le faire égoutter.

Chiendent : On appelle chiendent plusieurs espèces de plantes herbacées de la famille des Poaceae, très communes, connues comme mauvaise herbe des cultures. Les brosses sont fabriquées avec la racine séchée du chiendent.

Ciel ouvert : voir impluvium.

Coffiot : voir caisse.

Coffre : voir caisse.

Coulage : Dans le lexique de la blanchisserie couler (ou vouiller) signifie verser une lessive bouillante sur le linge placé dans un cuvier.

Coulant : voir coulotte.

Couleiau : voir coulotte.

Couleuse : femme qui, lors du lavage du linge, puisait l'eau bouillante dans la chaudière pour la verser sur le linge qui était dans le cuveau.

Couliou : voir coulotte.

Coulotte (chantepleure, coulant, couleiau, couliou, pisserotte, pissoir, pissotte) : orifice situé à la base du cuveau, souvent muni d'une petite gouttière ou même d'un robinet, qui permet l'écoulement du lissu.

Couloué : voir pot à couler.

Cuveau (cuvier, bougadou, bugadier, bugadou, jalle...) : grand baquet muni d'une chantepleure pour la vidange. Il servait à faire tremper le linge dans un mélange eau et de cendres.

Cuvier : voir cuveau.

Dallage : les abords du bassin sont généralement dallés ou pavés afin que les lieux soient aisés à nettoyer. Une pente est généralement ménagée vers une rigole qui évacue les eaux de ruissellement provenant des éclaboussures ou de l'égouttage..

Douet : voir lavoir.

Echappouse : voir lavandière.

Egayoir : ou lavoir à chevaux. C'est un point d'eau dont le fond est pavé, les chevaux pénétraient entièrement dans l'eau afin de se rafraîchir et de se débarrasser des parasites après leur labour.

Essangeage: Prélavage avant le lessivage. Le linge est trempé et frotté dans un jus de lessive pour retirer les tâches qui risqueraient ensuite de cuire au coulage.

Etendoir : Barres en bois ou en métal suspendues au dessus du bassin de lavage sur lesquelles le

linge était mis à égoutter.

Flairé : voir charrier.

Garde-genoux : voir caisse.

Genouillé : voir caisse.

Genouilloir : voir caisse.

Impluvium ou ciel ouvert : pour éviter aux lavandières les courants d'air, certains architectes conçurent des lavoirs à façades aveugles éclairés par une ouverture zénithale centrale à la manière d'un cloître ou de l'atrium d'une villa gallo-romaine.

Indigo : voir bleu.

Jalle : voir cuveau.

Laissu : voir lessu.

Lavau : voir caisse.

L'chu : voir lessu.

Latrines ou cabinet d'aisance : garder les mains dans l'eau fraîche a un effet diurétique mais rares sont les lavoirs qui possèdent un cabinet d'aisance. Par contre, les bateaux-lavoirs les plus importants en comprenaient toujours.

Lavadou : voir planche à laver.

Lavandière (blanchisseuse, buandière, boyandine, bugadière, bujadière, buyandière, echaipouse, laveiri, laveuse, vivandière, wasser...) : terme désignant toute femme lavant du linge ; le mot se répandra avec l'habitude de parfumer le linge propre avec de la lavande.

Laveiri : voir lavandière.

Laveuse : substantif désignant souvent la femme qui faisait profession de laver le linge. Voir lavandière.

Laviaou : voir planche à laver.

Laviau : voir planche à laver.

Lavoir (bieu, douet, lavou, lavoué, lessivoir...) : aménagement de bassins permettant de laver le linge et de le rincer.

Lavoir tunnel : tunnel demi cylindrique entièrement en pierres appareillées. Profitant d'un talus ou d'une falaise, ils sont enterrés et voûtés soit en anse de panier, soit en berceau.

Lavotte : voir caisse.

Lavou : voir lavoir ou planche à laver.

Lavoué : voir lavoir.

Léchu : voir lessu.

Leichu : voir lessu.

Lessi ; voir lessu.

Lessif : voir lessu.

Lessivoir : voir lavoir.

Lésu : voir lessu.

Lessu (laissu, l'chu, lessi, lessif, léchu, leichu, lésu, linchu, lissieu,...) : Jus de lessive récupéré pour l'essangeage. Au XIXe siècle on fait la bua avec le lessu. Ce n'est qu'après l'arrivée de la machine à laver que l'on fait la lessive !

Linchu : voir lessu.

Lissieu : voir lessu.

Lumières : Les Lumières sont un mouvement culturel et philosophique qui émerge dans la seconde moitié du XVIIe siècle sous l'impulsion de philosophes comme Spinoza, Locke, Bayle et Newton, avant de se développer dans toute l'Europe au XVIIIe siècle.

Maluche : voir battoir.

Margelle (battoir, pierre à laver...) : pierre ou assise de pierres qui forme le rebord du bassin d'une fontaine.

Massole : voir battoir.

Moulinet : dispositif situé dans les accès au lavoir, souvent en forme de croix, monté sur un axe vertical, ne permettant que l'accès des piétons (voir tourniquet).

Pain de savon : c'est le gros savon de Marseille, conditionné en forme de gros cube.

Panlou : voir pot à couler.

Peillotte : voir battoir.

Peiteu ; voir battoir.

Pelle : nom local donné à une vanne.

Pierre à laver : pierre basse inclinée vers l'eau bordant un cours d'eau ou margelle du bassin d'un lavoir.

Pisserotte : voir coulotte.

Pissoir : voir coulotte.

Pissotte : voir coulotte.

Planche à crémaillère : planche à laver fixée sur une structure métallique reliée à des crémaillères qui permettaient d'abaisser ou de remonter la planche en fonction du niveau de l'eau.

Planche à laver (lavadou, laviau, laviaou, lavou ...) : planche rainurée individuelle sur laquelle la laveuse étend un effet pour le brosser au savon. Elle remplaçait la pierre à laver du lavoir. Elle pouvait être équipée de deux pieds à l'arrière, pour constituer un plan incliné.

Platier : propriétaire d'une blanchisserie ou d'un bateau-lavoir, qui loue ses services aux lavandières.

Pot à couler (couloué, panlou, pucheux ...) ustensile, composé d'un petit récipient au bout d'un long manche, avec lequel on puise le lessu réchauffé, après sa récupération sous le cuveau, pour le verser à nouveau sur le linge.

Pucheux : voir pot à couler.

Rinçoir : petit bassin situé légèrement en amont du bassin de lavage qui servait au rinçage du linge déjà lavé.

Rouille : voir battoir (même origine que dérouillée = cogner).

Sachou : voir caisse.

Saponaire : (*Saponaria officinalis*) plante vivace à floraison rose tendre en juillet dont les racines une fois séchées et réduites en poudre ont un pouvoir moussant et lavant.

Saponification : Réaction chimique qui réalise la dissolution de matières grasses sous l'action d'un alcali.

Savon : le savon, qui va naturellement servir à décoller la crasse et à détacher le linge sale, est généralement le savon de Marseille, conditionné en forme de gros cube.

Surverse : excédent d'eau qui, par le trop-plein, se déverse d'un bassin dans un autre.

Taboulotte : voir battoir.

Tacotte : voir battoir.

Tapette : voir battoir.

Tapoir : voir battoir.

Tapou : voir battoir.

Tapoué : voir battoir.

Tonne ; voir caisse.

Tourniquet : dispositif situé dans les accès au lavoir, souvent en forme de croix, monté sur un axe vertical, ne permettant que l'accès des piétons (voir moulinet).

Triolo : voir caisse.

Vivandière : voir lavandière.

Vouiller : voir coulage.

Vouillette: récipient à long manche pour le coulage manuel de la lessive sur le linge.